

Demande d'un **Certificat d'occupation**:

Nouveau commerce

Commerce existant

*Un certificat d'occupation est requis pour tout établissement servant à un usage autre que l'habitation. De plus, il doit être affiché en tout temps.*

Document(s) à fournir et informations nécessaires pour la demande

Date de la demande :
Adresse de l'immeuble ou partie d'immeuble occupée:
Nom, adresse et tel. du propriétaire ou de l'occupant :
Raison sociale :
Usages de l'immeuble ou de la partie d'immeuble occupé :

<b>Si le requérant est un locataire :</b>	
<input type="checkbox"/>	Autorisation écrite du propriétaire de l'immeuble
<input type="checkbox"/>	Copie du bail commercial
<b>Enseigne sur le bâtiment :</b>	
<input type="checkbox"/>	Demande de permis à déposer. Voir documents requis.
<b>Si l'usage est différent, fournir :</b>	
<input type="checkbox"/>	Trois (3) exemplaires signés-scellés par un professionnel les plans de l'immeuble ou de la partie d'immeuble occupé, indiquant la superficie totale occupée, la superficie occupée par les différentes fonctions, les issues et le degré de résistance au feu des murs et des planchers.
<b>Pour une résidence supervisée, fournir :</b>	
<input type="checkbox"/>	En trois (3) exemplaires signés/scellés par un professionnel les plans de l'immeuble ou de la partie d'immeuble occupé, indiquant la superficie totale occupée, la superficie occupée par les différentes fonctions, les issues et le degré de résistance au feu des murs et des planchers.
<input type="checkbox"/>	Le nombre de personne, excluant l'exploitant, à occuper le logement
<input type="checkbox"/>	La preuve de propriété
<input type="checkbox"/>	Le plan d'évacuation d'urgence approuvé par le service de sécurité incendie de la Ville de Montréal.
<b>S'il y a des rénovations à effectuer :</b>	
<input type="checkbox"/>	Faire une demande de permis de rénovation. Voir documents requis.
<b>Dans tous les cas :</b>	
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais d'étude – 245 \$ ou 250 \$
<input type="checkbox"/>	Copie de l'enregistrement au REQ ou de l'incorporation de l'entreprise.